

C'est la

# Rentrée

D47

RENTREE  
DES CLASSES

FORUM ASSOCIATIONS

CULTURE

SPORTS

LOISIRS / ANIMATIONS

DIVERS



c'est la  
**RENTREE**  
du **SPORT!**  
Le RDV avec les clubs sportifs



**Le conseil municipal du 27 juin s'est réuni sous la présidence du maire, Julien POUPON.**

Marie Sanquer, Bernard Le Caharec et Pierre-Yves Dantec, excusés, ont donné pouvoir à Jessica Guillerm, Jacques Beauchamp et Pierre Dantec.

Plusieurs sujets ont été abordés :

**Commerce :**

Le conseil municipal délibère selon les recommandations des services fiscaux, afin d'acter la reprise du bail du commerce multiservices préalablement contracté avant l'achat par la commune. Le bail prendra fin le 15 juin 2024. Le loyer de la partie commerciale est de 854 € HT et de 320 € HT pour la partie habitation.

**Équipement sportif :**

Le maire sollicite l'accord du conseil

pour demander un fonds de concours à la Communauté d'agglomération. Cette aide se portera à 23 761 €.

Le bilan financier final de l'ensemble vestiaires-club house au stade municipal a été dressé. Le montant global des travaux a atteint 425 444 € HT. Des subventions ont été obtenues, notamment 66 000 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 23 761 € de fonds de concours communautaire et 20 000 € de la Ligue de Bretagne de football. Le reste à charge communal est donc de 315 683 €. Une nouvelle demande de subvention est adressée à la ligue de Bretagne pour l'achat de bancs de touche aux normes, coût estimé à 4 291 €. La subvention pourrait atteindre 50 %. Jacques Beauchamp, adjoint aux travaux, indique que la sécheresse nécessite que la pelouse du

terrain principal soit reprise ce qui rendra le terrain indisponible pendant plusieurs semaines. La dépense est évaluée à 1 300 € HT.

**Voirie :**

La seconde tranche du lotissement « Venelle Blanche » est finie. La voirie sera intégrée au domaine communal.

Des travaux de voirie sont prévus routes de Bodan et de Kerdaoulas.

La chaussée a également été renforcée route du moulin de Beuzidou.

**En Bref :**

Une subvention de 100 € est accordée à l'association « Les Mésanges » de Dirinon pour l'achat de deux vélos cargos à assistance électrique pour faciliter les sorties.

4 bancs en bois brut ont été installés à l'aire de jeux.

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.*

*Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.*

**INFOS TRAVAUX**

Un petit point sur les travaux en cours :

Suite à la visite de la commission de sécurité notre salle Ty Kreis-ker a reçu un avis favorable pour continuer à recevoir du public .

Remise de l'audit SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie d'Équipement du Finistère) et d'Énerg'ence. Des préconisations précises et chiffrées figurent dans ce document de 53 pages. Le montant des travaux se chiffrent aux alentours de 166 000 € HT. Ce document sera consultable en mairie. Plusieurs scénarios ont été proposés.

École, nous attendons le remplacement des ouvrants du bâtiment Brossolo. L'entreprise L'hostis doit intervenir en principe pendant les vacances de la Toussaint.

L'entreprise Quentel doit procéder à la réfection de la toiture du Boulodrome rue de la forge.

Reprise en octobre des travaux d'enfouissement des réseaux route de Kerhuel.



Suite à l'achat des murs du commerce multiservices, une évaluation des travaux à envisager doit se faire prochainement.

**INFOS TRAVAUX VOIRIE**

Le programme 2022 des travaux de voirie a débuté en juillet par Beuzidou (boucher les trous avec bitume à froid et bi-couche par l'entreprise Eurovia), puis la suite du programme a été exécutée en septembre : Bodan, Résidence Ty Guen et Kerdaoulas.



Nous devons compléter le dossier des chemins de randonnée, pour le département en signant de nouvelles conventions avec les propriétaires se trouvant sur l'itinéraire.

Pour les numérotations manquantes dans les lieux-dits, une commission est en place, nous avons participé à une réunion « adresse en région » proposée par la BAN (banque adresse nationale) avec le concours de géo bretagne et de la CAPLD.



Pour la fin de l'année la mise à jour de la BAL (base adresse locale) sera faite et un numéro sera attribué à chaque habitation, cela est nécessaire pour les différents services qui doivent intervenir sur la commune (secours, la poste, la mise en place de la fibre, les livraisons...).

ÉTAT CIVIL

**Naissances :**  
La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...  
- Lilas HUITOREL, née le 28 juillet.

**Mariages :**  
La municipalité adresse ses vœux de bonheur à...  
- CALVARIN Michel et LE MEUR Maryvone, le 22 juillet.

**Décès :**  
La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...  
- COULOIGNER Jeanne, épouse KEROMNES, le 28 août.

Le vendredi 2 septembre,  
La municipalité de Saint-Urbain  
a convié les nouveaux habitants en mairie.



Six familles sur les quatorze invitées ont répondu à l'invitation. Julien Poupon, maire, a évoqué les projets communaux et intercommunaux du territoire de Landerneau-Daoulas.



Il a présenté les nombreux services mis à la disposition des familles, école, garderie, micro crèches, associations, etc. Les familles sont reparties avec un cadeau constitué de produits locaux, d'un abonnement d'un an à la bibliothèque, d'un bon d'achat de 5 €, utilisable dans le commerce de Saint-Urbain et d'une coupe de cheveux.

Le jeudi 27 octobre, il y aura dans la commune un **contrôle du dératiseur**.  
Pour les personnes intéressées veuillez vous faire connaître auprès de la mairie avant le **25 octobre**.  
☎ 02 98 25 03 04    ✉ [saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr)

**Fleurs de Toussaint**, au marché de Saint-Urbain les mercredis 19 et 26 octobre de 09h00 à 12h00.  
Et à la serre tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 à partir du 18 octobre.  
Vous pouvez apporter vos jardinières à regarnir. N'hésitez pas à faire votre choix le 19 pour le 26 ! A bientôt parmi les fleurs, Christelle Prioux, Créac'h Menguy 29460 IRVILLAC (en direction d'Harvec)  
☎ 06 78 42 13 59    ✉ [www.serreskermenguy.com](http://www.serreskermenguy.com)

LANNURBAN  
**PETITES ANNONCES**

**Objets trouvés :** 1 manteau, 1 veste de sport, 1 paire de lunettes.  
**Recherche :** location de pâture pour chevaux, plus ou moins 2 ha au mois ou à l'année. Contact : PRONOST ☎ 06 62 23 08 21.

**Communiqués de la Mairie**

**URGENCE : QUI APPELER ?**

15	17	18	114	196	112
Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	En Europe

**NUMÉROS UTILES**

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23 (SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57
- RPE ..... 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h .....02 98 25 00 00
- Eau du Ponant .....02 29 00 78 78

Tél Mairie ..... **02 98 25 03 04**  
Courriel ..... [saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr)

Site ..... [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com)  
Facebook ..... [Communedesainturbain29](https://www.facebook.com/Communedesainturbain29)  
Newletter.....<https://mailchi.mp/335dfe81212/lettre-dinformation-du-vendredi-24-juin-5678293>

**HORAIRES MAIRIE (HORS CONFINEMENT).**

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mercredi : 10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)  
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Vendredi : 08h45 -12h00  
Samedi : 08h45 -12h00

**CALENDRIER DE COLLECTE**

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 12 octobre	Mercredi 19 octobre
Mercredi 26 octobre	Mercredi 02 novemb.
Mercredi 09 novemb.	Mercredi 16 novemb.

Le prochain bulletin paraîtra fin novembre.  
Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 15 octobre dernier délai. Merci.

**La mairie est souvent interpellée pour diverses incivilités. Un effort de tous permet d'améliorer le quotidien et la quiétude de notre village.**

Voici quelques informations pour éviter d'être en défaut vis-à-vis de la Loi **Bruits dans les propriétés privées** : Les travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, les jours ouvrables de 08h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00.

**Animaux** : divagation des animaux domestiques interdit.

**Nuisances sonores dues aux aboiements.**

**Les déjections canines** sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

**Déchets** : Il est interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique.



**LE 11 NOVEMBRE**  
à 11h00  
Au monument  
aux morts.



Les 3 « Relais Petite Enfance » de la CAPLD se sont associés pour créer une plaquette à destination des parents de jeunes enfants.

Cette plaquette présente l'ensemble des lieux ressources adaptés aux jeunes enfants : les lieux culturels, ludothèques, les ateliers livres en bibliothèques, les lieux de rencontres et d'échanges, les sites naturels, les activités d'éveil.

L'outil permettra aux parents d'avoir un aperçu précis de l'offre sur le territoire et de trouver des idées pour l'éveil des jeunes enfants.

Cette initiative vient de la conviction des 3 éducatrices des RPE que l'éveil à la culture et à la nature apporte au jeune enfant la nourriture sensorielle, émotionnelle, langagière, relationnelle, indispensable à la construction de ses ressources internes.

La plaquette est téléchargeable sur le site intercommunal :

[www.vivreaupaysdedaoulas.fr](http://www.vivreaupaysdedaoulas.fr) ou [rpe@daoulas.bzh](mailto:rpe@daoulas.bzh)



**Beuzidou-Traonvoez** : Le rendez-vous de la rentrée était chez un des membres du groupe brestois WC, ce 9 septembre.

Le dress-code respecté, chacun a dévoilé sa face Rockeur(se) pour une soirée très conviviale comme chaque année.



**Balanec** : plus de 30 personnes se sont retrouvées place balanec pour leur fête de quartier annuelle, comme tous les ans le dernier samedi d'août. Repas le midi pétanque et palets l'après-midi pour finir le soir autour d'un barbecue. Une fête bien réussie.



**Samedi 22**

Journée  
**Citoyenne**

Octobre

**Désherbage  
du cimetière**

de 9h30 à 12h00

**Mairie de  
SAINT-URBAIN**

**Apporter son matériel.  
sans inscription.**  
Informations à la Mairie.

Apéritif  
offert

Mairie de Saint-Urbain  
02 98 25 03 04  
An 2022

DISPOSITIF  
**Argent Poche**

Cet été 2022, neuf jeunes de la commune de Saint-Urbain ont participé au dispositif Argent de Poche. Encadrés par les agents techniques sur 5 demi-journées, ils ont réalisé des travaux de peinture, de bricolage et d'aménagement de l'école et d'espaces publics communaux.

Aux vacances d'automne, 4 demi-journées seront proposées, rémunérées 15 € par demi-journée.

Dossier d'inscriptions à compléter sur le site Internet de la mairie [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com) ou directement à la mairie dès le 26 septembre jusqu'au 14 octobre.

**Série d'ateliers numériques collectifs**  
organisés par la CAPLD  
et la commune de Saint-Urbain

**UTILISER SA TABLETTE  
ET SON SMARTPHONE**

**Mardi 29  
NOVEMBRE**  
Et lundis  
05, 12, 19

**DÉCEMBRE 2022**  
09h30-11h30

Mairie de Saint-Urbain



Vous souhaitez devenir plus autonome et conscient de vos usages sur votre appareil ? Venez avec votre équipement participer gratuitement aux 4 séances d'ateliers destinées aux utilisateurs débutants ou peu expérimentés.

INSCRIPTIONS AU 02 98 25 03 04



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Événement incontournable de la rentrée, le forum des associations de Saint-Urbain s'est déroulé cette année le vendredi 2 septembre, à la salle Ty Kreis-Ker.

Cette manifestation a connu un immense succès. Une vingtaine d'associations locales, sportives, culturelles, caritatives avaient déployé leur stand et préparé leurs meilleurs arguments pour convaincre les indécis de s'inscrire à leur activité.



**ATY - Multisports** à Dirinon est un club de proximité et de loisirs ouvert à tous à partir de 2 ans. Adresse postale : Pen-ar-prat 29460 DIRINON. Activités : Multisports et loisirs-Tennis-Badminton-Pilates et Postural Ball.

[atydirinon@gmail.com](mailto:atydirinon@gmail.com)

<http://aty-dirinon.eklablog.com>

☎ 02 98 07 06 17 & 06 95 02 55 57

« **FLEUR DU MEKONG** » est une association qui aide à la scolarité de jeunes filles au Sud Vietnam.

Pour cela, outre les parrainages des adhérents, l'organisation organise une foire aux livres qui contribue à améliorer le quotidien de ces familles pauvres.

Afin de compléter notre stock pour cette vente, nous recherchons des ouvrages de tous genres en bon état (sauf livres scolaires et encyclopédies).

Les dons de livres sont à déposer en mairie ou en vous adressant directement à l'association au :

☎ 02 98 25 00 93.

Nous vous remercions.

Pour venir en aide à l'Enfance en difficulté dans le delta du Mékong - Vietnam Sud

**Fleur du Mékong**

Entrée gratuite

**Foire aux Livres à Saint Urbain**

**Samedi 22 Octobre**

de 9h00 à 17h00 **Salle Ty-Kreisker**

Plus de 5000 titres (Romans, Documentaires, Jeunesse, B.D. ...)

Fleur du Mékong 8 Allée de Balanec 29800 St Urbain  
Tél. 02.98.25.00.93 E-Mail : fleurdumekong@wanadoo.fr

## Catéchèse à l'ensemble paroissial de l'Abbaye.

L'ensemble paroissial de l'Abbaye regroupe les paroisses de Daoulas, Irillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas et St Urbain.

Il propose aux enfants, dès le CE2 et jusqu'à la 6<sup>e</sup>, un parcours de catéchèse par des rencontres mensuelles le dimanche matin, de 09h30 à 12h00.

Le caté a repris son rythme habituel le dimanche 18 septembre. Les inscriptions se poursuivent auprès de

☎ 02 98 20 61 14

Au-delà de la 6<sup>e</sup>, il existe la Pastorale des jeunes qui se retrouve à la maison paroissiale de Landerneau. Pour plus de précisions, contacter Ana LE ROUX

[pastojeunes.paroissentr@gmail.com](mailto:pastojeunes.paroissentr@gmail.com)



**Samedi 15 octobre, place St Monna à Logonna Daoulas**

(ou dans un local proche en cas de mauvais temps),

le **Secours catholique** du secteur de Daoulas/Le Faou organise un **Bric à Brac** : vente de petit mobilier - livres enfants et adultes (dont quelques BD) - Vaisselle - Bibelots et choses diverses.

Ouvert de 11h00 à 17h00 sans interruption.

Venez faire de bonnes affaires, au profit de personnes en difficultés. ☎ 06 99 42 63 64

**Solidarité enfants du monde et le Secours populaire des comités de Daoulas et de Sizun** organise la

**Fête des potirons le 9 octobre.**

**DIRINON SALLE POLYVALENTE DIM 9 OCTOBRE 2022**

Retour au format habituel, à savoir une fête avec vente des potirons bien sûr, mais aussi avec toutes ses animations et son goûter.



## Café Jardin Partage de recettes samedi 24 septembre.

Nous nous sommes retrouvés à 22 autour de Pascal L'hostis à partir de 11h30 à la salle Ty Kreis-ker.

Les casseroles étaient de sortie cette fois-ci afin de faire goûter nos recettes à base de légumes et fruits de nos jardins.



## Le mot du maire

La commune de Saint-Urbain agit pour la préservation de l'environnement et la modération de sa consommation énergétique. Un petit focus (non exhaustif) vous est proposé ici :

### **Saint-Urbain, commune « zéro phyto »**

La municipalité n'utilise plus depuis 2018 de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, notamment les trottoirs, le cimetière et les aires sportives. La commune a reçu le prix « Zéro Phyto » de la part de la Région Bretagne pour son engagement. Ce prix met à l'honneur le travail des agents communaux, travail qui est rendu plus difficile et aussi pour les habitants, pour l'acceptation d'un environnement moins aseptisé et plus végétal.

Malgré le passage mécanique de machines, ou du sarclage humain, la repousse des « mauvaises herbes » est rapide. Il est impossible d'arriver au même résultat qu'avec les produits chimiques aujourd'hui interdits, car polluants pour l'environnement et toxiques pour l'homme, ou alors il faudrait faire appel à du personnel supplémentaire.

### **Entretien du cimetière**

L'entretien se fait exclusivement manuellement à l'aide de binage. La municipalité a entrepris plusieurs actions pour l'entretien du cimetière, en respectant l'environnement. Les jeunes de la commune aide à ces actions, via le dispositif « Argent de poche », l'engazonnement partiel du cimetière a débuté et se poursuivra à l'automne. Du matériel spécifique pour un passage entre les tombes a été acquis. Les agents municipaux passent régulièrement faire les grandes allées, mais nous sollicitons les citoyens pour entretenir autour de leurs sépultures familiales. Une 3ème journée citoyenne de désherbage aura lieu le samedi 22 octobre à 9h30 suivi d'un moment convivial à 12h00. Nous vous y attendons nombreux.

### **Entretien des talus**

La commune procède à la coupe des flancs des talus uniquement une fois par an ; sauf au niveau des virages, des panneaux de signalisations et aux intersections. Le maintien d'un couvert végétal permet à la fois d'abriter la biodiversité et maintenir la terre du talus en évitant son érosion. Moins de passage c'est aussi moins de carburant consommé, donc moins de CO2 libéré.

### **L'éclairage public**

Depuis le début de l'année, les élus ont décidé d'harmoniser les horaires d'éclairage public sur la commune. Ainsi toute l'année, ceux-ci s'allument à 06h45 le matin (avant le départ des premiers cars scolaires) et s'éteignent à 21h30.

### **Des études et des travaux énergétiques**

Les collectivités sont appelées à participer à la diminution de l'impact carbone sur le territoire communautaire. De plus, les prix de l'énergie pour les collectivités vont subir des hausses vertigineuses, dus notamment à l'actualité internationale. La commune suit de près ses consommations énergétiques et a entrepris des audits énergétiques sur les bâtiments communaux parfois vieillissants. Des travaux d'améliorations énergétiques ont été entrepris (vitrages mairie et école en 2020) ou vont l'être (vitrage école, chauffage mairie...) notamment d'après les préconisations.

### **Marche verte citoyenne Saint-Urbain – Ramassage des déchets**

La commission « Environnement et développement durable » organise le samedi 08 octobre 2022 à 14h00, une marche verte sur le thème du ramassage de déchets. Venez nombreux participer à cette première édition et nous aider à ramasser le plus de déchets possibles sur la commune. Une pesée et une cartographie des déchets seront faites en fin de ramassage, suivi d'un moment de convivialité autour d'un goûter.

Rendez-vous à 14h00 devant la mairie munis de vos équipements (sacs, gants, pinces à déchets et gilets jaunes). Petits et grands sont les bienvenus, les itinéraires seront adaptés aux capacités de chacun.